

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE CAP CHARENTON

ordinaire

Mercredi 22 Novembre 2017 à 19h00

**salle de réunion gymnase Tony Parker - Ile Martinet -
94220 Charenton**

Ordre du jour Assemblée Générale ordinaire :

- rapport moral
- rapport financier
- questions posées par les membres

1 - Présence à l'Assemblée Générale du club.

L'Assemblée Générale ne pourra être tenue qu'après vérification des pouvoirs.

2 - Vous êtes absents ce jour là.

Remplissez une formule de pouvoir et confiez-la à un membre qui sera présent lors de l'Assemblée Générale.

3 - Assistent à l'Assemblée Générale.

- les membres de la Municipalité
- les parents des joueurs du CAP Charenton.

Sont habilités à participer tous les membres actifs du CAP Charenton :

- âgés de plus de 16 ans à la date de l'Assemblée Générale soit le 22 Novembre 2017
- inscrits depuis plus de 6 mois au club à la date de l'Assemblée Générale

4 - Questions posées par les membres.

Chaque membre de l'association CAP Charenton peut poser une ou plusieurs questions lors de l'Assemblée Générale (selon ordre du jour).

ATTENTION : ces questions doivent être formulées par écrit avant le **mercredi 8 Novembre 2017** et adressées par courrier à

Secrétariat du CAP Charenton
Stade Henri Guérin - Ile Martinet
94220 Charenton le Pont